Accusé de réception en préfecture
062-344077672-20261016-23105-DE-1-1
Date de télétransmission : 22/10/2026
Date de réception préfecture : 22/10/2026

Acte certifié exécutoire

**Bruno FONTALIRAND**
Directeur général

**Pas de Calais Habitat**
4, avenue des Droits de l'Homme
CS209 – ARRAS 62022 Cedex

# PAS DE CALAIS HABITAT
# Office Public de l'Habitat

## DECISION EXTRAITE DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 16 OCTOBRE 2026

**Président** : Monsieur COTTIGNY

**Présents** : Monsieur COTTIGNY, Monsieur LEROY, Madame AIT-CHIKHEBBIH, Monsieur BAUDE, Madame BOUNY, Monsieur DUBREUCQ, Monsieur DUCRON, Madame DUHEN, Madame GAILLARD, Madame LEFEBVRE, Madame LEROUGE, Monsieur MALFAIT, Madame MAQUET, Madame MEYFROIDT-LEFAIT, Madame ROSSIGNOL, Madame SAVESTE, Madame TRIQUET, Monsieur DUCONSEIL, Monsieur GRENIER.

**Excusés** : Monsieur BARBARIN qui a donné pouvoir à Monsieur COTTIGNY, Monsieur GLORIAN qui a donné pouvoir à Monsieur BAUDE, Monsieur PANNIER qui a donné pouvoir à Madame DUHEN, Monsieur PEZE qui a donné pouvoir à Madame AIT-CHIKHEBBIH, Monsieur PILCH qui a donné pouvoir à Monsieur LEROY, Monsieur FLAMENT qui a donné pouvoir à Monsieur COTTIGNY.
Monsieur MELLICK.

**Absent** : Monsieur CAGIN.

## Elections des représentants des locataires
## Modification du bureau de vote

---

Direction des politiques locatives
Rapporteur : Madame Tiphaine BIRMINGHAM-GIACOMUZZI

---

Les élections des représentants des locataires au Conseil d'administration de Pas-de-Calais habitat se dérouleront le 1er décembre 2026.

Selon l'article R 421-7 du CCH, le Conseil d'administration a désigné par délibération en date du 13 mars 2026, les membres du bureau de vote :

- Monsieur Jean-Louis COTTIGNY en tant que Président du Conseil d'administration ou son représentant

- Monsieur Guillaume DHAUSSY

En raison de la modification de la composition du Conseil d'administration consécutive au départ de Monsieur Guillaume DHAUSSY, il convient de procéder à une nouvelle désignation du bureau de vote.

*****

Au vu des éléments proposés et après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration :

- ✓ désignent à nouveau les membres du bureau de vote :

  - Monsieur Jean-Louis COTTIGNY en tant que Président du Conseil d'administration ou son représentant,

  - Monsieur Alain PANNIER

Décision adoptée à l'unanimité